

# SANTÉ

## ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

### Personnel

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,  
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

#### **Arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2008 relatif à la composition nominative du Comité consultatif national paritaire compétent à l'égard du corps des directeurs d'hôpital de la fonction publique hospitalière**

NOR : SJS0830995A

La ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative,  
Vu le code de la santé publique ;  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, et notamment son article 9 ;  
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;  
Vu le décret n° 89-920 du 21 décembre 1989 modifié relatif aux comités consultatifs nationaux paritaires institués par l'article 25 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;  
Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1<sup>o</sup> et 7<sup>o</sup>) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant diverses dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;  
Vu l'arrêté du 22 février 2007 fixant le nombre des sièges, attribués à chaque organisation syndicale représentative, aux instances consultatives pour le corps des directeurs d'hôpital ;  
Vu les différentes propositions des organismes concernés,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

La composition nominative du Comité consultatif national paritaire à l'égard du corps des directeurs d'hôpital de la fonction publique hospitalière, est fixée comme suit :

#### **Représentants de l'administration**

##### *Représentants titulaires*

Mme Podeur (Annie), directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins, présidente ;  
Mme Toupillier (Danielle), directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière ;  
Mme Chatenay-Rivauday-Marel (Marie-Claude), directrice générale adjointe au Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière ;  
Mme D'Autume (Christine), chef de service, adjointe de la directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins ;  
M. De Chanlaire (Guillaume), sous-directeur à la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins ;  
Mme Colette (Marie-France), conseillère technique au Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière ;  
M. Chanelière (Michel), chef de bureau à la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins ;

M. Laurand (Gérard), inspecteur général des affaires sociales à l'Inspection générale des affaires sociales ;

M. Lussiez (Cédric), représentant de la Fédération hospitalière de France ;

Mme Boyer (Hélène), représentante de la Fédération hospitalière de France.

*Représentants suppléants*

M. Lacaze (Didier), inspecteur des affaires sociales à l'Inspection générale des affaires sociales ;  
M. Caire (Jean-Etienne), chargé de mission à la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins ;

M. Cabon (Jean-François), conseiller technique au Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière ;

M. Deporcq (Bruno), chef d'unité au Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière ;

Mme Barreteau (Andrée), représentante de la Fédération hospitalière de France ;

M. Gaubert (Yves), représentant de la Fédération hospitalière de France ;

M. Ollivier (Rolland), inspecteur des affaires sociales à l'Inspection générale des affaires sociales ;

M. Maurice (Benjamin), chargé de mission à la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins ;

M. Verrier (Bernard), conseiller général des établissements de santé ;

Mme Fourcade (Sabine), sous-directrice à la direction générale des affaires sociales.

**Représentants des personnels de direction**

*Représentants titulaires*

M. Pinzelli (Pierre), directeur adjoint à l'Assistance publique – Hôpitaux de Marseille (13), SNCH ;  
Mme Saillard (Marie-Odile), directrice adjointe au centre hospitalier spécialisé de Toulouse (31), SNCH ;

M. Tréguenard (Sébastien), directeur de l'hôpital local du Pays-de-Retz (44), SNCH ;

Mme Calmon (Elisabeth), directrice du centre hospitalier Saint-Paul (970), SNCH ;

M. Wasmer (Guillaume), directeur adjoint au centre hospitalier régional d'Orléans (45), SNCH ;

Mme Courtois (Brigitte), directrice adjointe au centre hospitalier de Sens (89), CH/FO ;

M. Queyroux (Christian), détaché auprès de l'Ecole des hautes études de santé publique (35), CH/FO ;

Mme Meunier (Anne), directrice adjointe au centre hospitalier régional de Rouen (76), SYNCASS/CFDT ;

M. Dupont (Bernard), directeur général du centre hospitalier régional de Brest (29), SYNCASS/CFDT ;

M. Marlier (Yves), directeur adjoint au centre hospitalier de Roubaix (59), SYNCASS/CFDT.

*Représentants suppléants*

M. Condon (Régis), directeur adjoint au centre hospitalier de Bretagne-Sud (56), SNCH ;

Mme Plantevin (Marine), directrice adjointe au centre hospitalier régional de Nantes (44), SNCH ;

M. Berard (François), détaché auprès de la FNEHAD, SNCH ;

Mme Mery (Fabienne), directrice adjointe au centre hospitalier de Poissy-Saint Germain (78), SNCH ;

M. Thouret (Christian), directeur du centre hospitalier d'Aurillac (15), SNCH ;

M. Mackowiak (Edmond), directeur du centre hospitalier de Douai (59), CH/FO ;

Mme Livonnet-Moncelon (Elsa), directrice adjointe au centre hospitalier de Blois (41), CH/FO ;

M. Poirier (Yves), permanent national, SYNCASS/CFDT ;

M. Hotte (Didier), directeur adjoint à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (75) SYNCASS/CFDT ;

M. Vanderstock (Noël), directeur adjoint au centre hospitalier spécialisé de La Roche-sur-Yon (85), SYNCASS/CFDT.

Article 2

La directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins au ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative et la directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière sont chargées de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère précité.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 2008.

Pour la ministre et par délégation :

Par empêchement simultané  
de la directrice de l'hospitalisation  
et de l'organisation des soins  
et du chef de service :

*Le sous-directeur des professions paramédicales  
et des personnels hospitaliers,*

G. DE CHANLAIRE